



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 janvier 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 janvier 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

La présente fait suite à la résolution 2078 (2012) concernant la République démocratique du Congo, par laquelle le Conseil de sécurité m'a prié de proroger, pour une période prenant fin le 1^{er} février 2014, le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1533 (2004) et reconduit par des résolutions ultérieures.

Je tiens à vous informer à ce propos qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo j'ai nommé l'expert suivant, chargé des questions financières : M. Daniel Fahey (États-Unis d'Amérique).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon

